

BUDGET 2022 ÉQUILBRÉ



Lors du conseil municipal du 14 février, le budget primitif 2022 de la commune a été adopté. Malgré l'inflation, il est équilibré sans hausse d'impôts, sans emprunt et maintient un haut niveau d'investissement.

Voici les **5** points à retenir à l'issue du vote du budget 2022 :

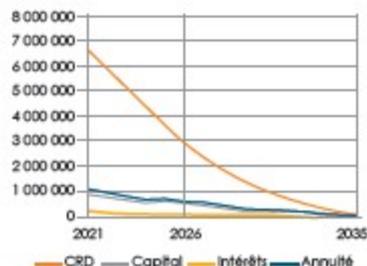
1 MALGRE L'INFLATION, LES TAUX D'IMPOSITION RESTENT INCHANGES

Pour la huitième année consécutive, les taux d'imposition locale resteront inchangés et toujours largement en dessous de la pression fiscale des communes voisines. Ainsi, le taux de taxe foncière à Chasse-sur-Rhône est de 32,13 % pour une moyenne nationale de 38,32 %. La part communale est à 16,23 % contre 20,88 % en moyenne en France.

2 DESENDETTEMENT

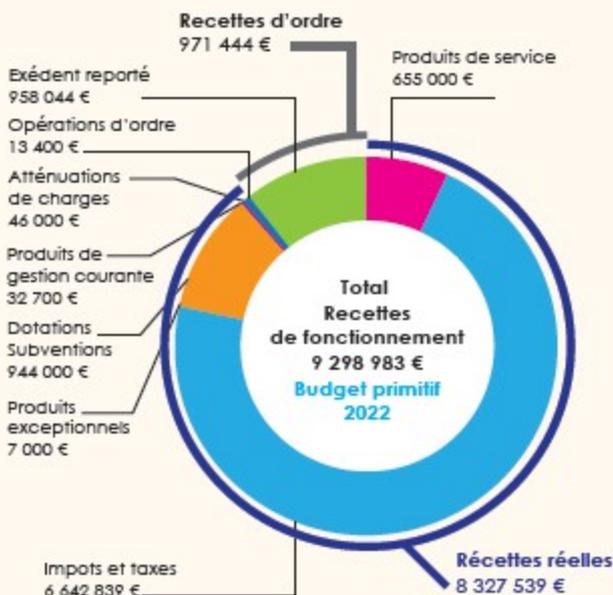
La commune poursuit son désendettement. Pour le 3^{ème} budget de cette mandature, il n'y aura toujours pas d'emprunt en 2022 avant les investissements importants qui seront faits pour rénover et agrandir l'école Pierre Boucharde.

Evolution de la dette (€)



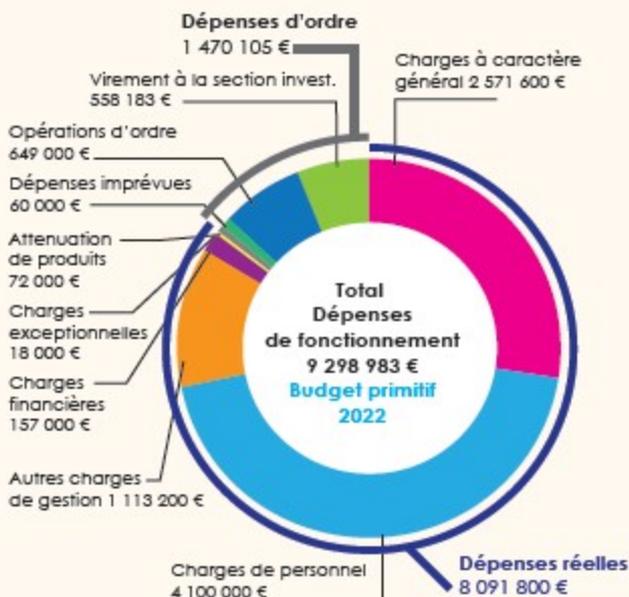
3 HAUSSE DES RECETTES

Les recettes de fonctionnement sont en forte hausse (+9,6 %) portées par la reprise des services municipaux au public (restauration municipale, transport), la municipalisation des accueils périscolaires et la hausse de la population.



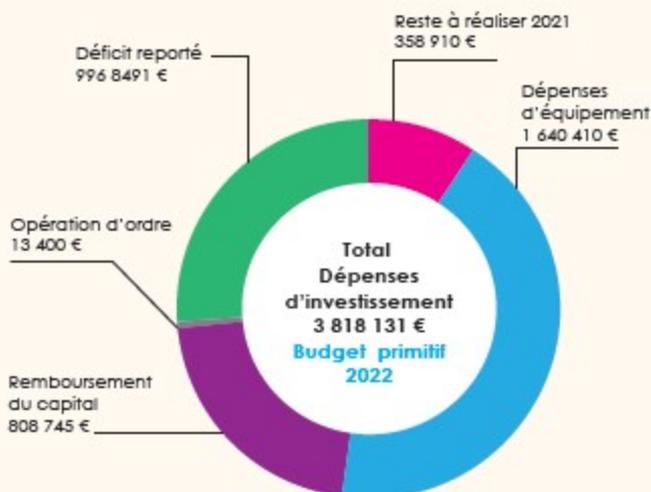
4 RENFORT DES SERVICES MUNICIPAUX

Les dépenses réelles de fonctionnement suivent l'augmentation des recettes, tirées par les charges de personnel, le glissement vieillesse technicité (3,4 %), la revalorisation des agents de catégorie C décidée par l'Etat, et l'augmentation des coûts de l'énergie. Elles témoignent de l'effort de la municipalité pour renforcer les services aux publics, notamment le service périscolaire puisque 12 animatrices ont été recrutées pour accueillir tous les enfants. La Mairie réussit pour l'instant à absorber l'inflation sans revoir à la hausse la contribution des habitants (tarifs municipaux, impôts) mais son aggravation, notamment lié au conflit ukrainien, pourrait menacer cet équilibre.



5 HAUT NIVEAU D'INVESTISSEMENT

La commune maintient un haut niveau d'investissement pour 2022 avec près de 3 800 000 €, signe de sa bonne santé financière. Trois priorités ont été données : l'Enfance, la Propreté et la Sécurité (voir pages suivantes).



Retrouvez tous les détails du budget 2022 sur <https://www.chasse-sur-rhone.fr/conseil-municipal/>



FOCUS SUR LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS 2022



PRIORITÉ 1 : ENFANCE

- Rénovation de la crèche des Petits Mariniers par Vienne Condréieu Agglomération : **250 000 €**
- Aménagements des écoles : **100 000 €**
- Etude extension/rénovation de l'école Pierre Bouchard : **80 000 €**
- Réfection des aires de jeux : **58 000 €**
- Pièges antimoustiques à l'école du Château : **12 000 €**



Ecole Pierre Bouchard



Aire de jeux des Barbières



Piège antimoustique



PRIORITÉ 3 : SÉCURITÉ

- **Vidéoprotection : 230 000 €.** Les travaux ont commencé en mars par la mise en place d'un réseau fibre interne à la commune avant l'installation des mas avec les caméras. Les travaux dureront 3 ans pour un total de 500 000 € et 73 caméras.
- **Nouveaux locaux de la police municipale : 250 000 €.** Ces locaux seront aménagés dans l'ancienne caisse d'épargne sur la place de la Mairie pour héberger le centre de supervision urbain indispensable à la vidéoprotection. Ils accueilleront également le Centre communal d'action sociale.
- **Sécurité routière (voirie, ralentisseurs, feu tricolore...) : 120 000 €** cumulés avec Vienne Condréieu Agglomération. A noter en particulier l'installation de ralentisseurs aux Barbières et d'un feu tricolore devant la poste rue François Mitterrand afin de couper la vitesse.
- **Sécurité des bâtiments communaux (alarmes, serrures électroniques, etc.) : 25 000 €**



Locaux de l'ancienne caisse d'épargne



PRIORITÉ 2 : PROPRETÉ, ENTRETIEN

- Achat d'un véhicule avec épareuse : **100 000 €**
- Aménagements urbains, espaces publics : **60 000 €**
- Aménagements paysagers (plantations, etc.) : **34 000 €**



AUTRE

- Amélioration de l'éclairage public : **190 000 €**
- Saison culturelle 2022-2023 : **40 000 €**
- Rénovation des cours de tennis : **13 000 €**

- **Microfolie : 46 000 €.** La Microfolie est un musée numérique composé de casques de réalité virtuelle, d'écran géant, de tablettes. Il permet de découvrir les collections des plus grands musées. Venez voir la Joconde à Chasse-sur-Rhône ! Ouverture espérée en septembre. Toutes les infos dans votre magazine de juillet.



Microfolie - Musée numérique

- **Parcelle pour un nouveau cimetière : 29 000 €**
La commune possède déjà plusieurs parcelles dans le secteur de Soullins en vue de créer un nouveau cimetière-parc. Si le nouveau cimetière est un projet à long terme qui ne débutera pas cette année, l'objectif de la municipalité est d'anticiper au mieux pour ne pas se retrouver en difficulté.



Parcelle pour le nouveau cimetière

A l'occasion du vote du budget, M. le Maire présente les grands projets de l'année 2022 pour la commune. **Interview.**

Qu'est-ce que vous avez souhaité mettre en avant dans le budget 2022 ?

Christophe Bouvier : « Cette année, on concentre notre action sur le renfort des services publics communaux. Pour nous, un service public fort, c'est d'abord des moyens humains ! C'est avoir des agents présents, nombreux, qui travaillent pour les habitants, qui les aident dans leurs démarches, qui sont là pour faire grandir leurs enfants. Ce n'est pas juste construire une belle mairie ou une belle école. Notre budget 2022 témoigne de cet effort sans précédent pour remettre de l'humain et des humains en face des habitants. Cela va se traduire particulièrement dans trois domaines du quotidien : l'Enfance, notamment avec le périscolaire, la Propreté et la Sécurité. »

Comment cela se concrétise ?

CB : « D'abord, ce sont des recrutements pour le service périscolaire. A la rentrée 2021, on a repris la gestion directe des accueils périscolaires qui étaient délégués au centre social. On a également revu la tarification afin qu'elle soit plus attractive et qu'elle permette à toutes les familles d'en bénéficier. Résultats, 66 % d'enfants supplémentaires sont accueillis le matin et le soir. C'est un beau succès dont nous sommes très satisfaits. La municipalité a ainsi recruté 12 animatrices supplémentaires afin d'accueillir tout le monde.

Ensuite, on poursuit notre remise à niveau des écoles avec du matériel et des travaux d'entretien. Les écoles sont la compétence principale d'une commune donc on fait le maximum pour que nos élèves soient accueillis dans les meilleures conditions tout au long de la journée. Il y avait beaucoup de retard. On met donc beaucoup de moyens pour le rattraper. »

Et dans les autres domaines ?

CB : « En matière de Propreté, nous avons voulu renforcer l'entretien de nos espaces publics. On va retravailler les zones en gestion différenciée. Surtout, nous allons acheter un véhicule muni d'une épareuse afin d'être autonome et plus réactif pour l'entretien et la sécurité des espaces en bord de route notamment.

En matière de sécurité, je ne reviens pas sur la vidéoprotection dont les travaux ont commencé et vont s'étaler sur 3 ans. Plus de 230 000 € sur les 500 000 € prévus seront investis dès 2022.

Plusieurs investissements pour la sécurité des bâtiments communaux vont être effectués, comme de nouvelles alarmes, des badges électroniques pour mieux contrôler les accès, notamment au complexe sportif. Aussi, nous allons aménager l'ancienne caisse d'épargne de la Mairie pour installer le CCAS et la police municipale.

Enfin, la sécurité c'est aussi la sécurité routière. Nous allons refaire certaines voies et installer des chicanes et des ralentisseurs notamment aux Barbières. Un feu tricolore sera également mis en place devant la poste, rue François Mitterand, pour couper la vitesse des véhicules qui arrivent trop vite. Cela doit permettre aux habitants de traverser en sécurité. »

